

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 41 (1979)
Heft: 5

Artikel: Les "Communautés d'utilisation de matériels agricoles" sur le plan international
Autor: Keller, H.-U.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1083818>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les «Communautés d'utilisation de matériels agricoles» sur le plan international

La Communauté d'utilisation de matériels agricoles est une association d'agriculteurs qui se sont proposés comme but d'échanger mutuellement leurs machines et instruments. Ce type d'organisation, simple, permet aux associés de mécaniser tous les travaux avec les frais les plus réduits. La plus grande diffusion de la Communauté d'utilisation de matériels agricoles a eu lieu jusqu'à présent dans les pays où elle est reconnue par les milieux officiels compétents et fut également soutenue par eux sur le plan financier durant la période de démarrage. C'est ce qui est ressorti des discussions engagées lors de la 4ème Session internationale des Communautés d'utilisation de matériels agricoles organisée à Tokio du 4 au 7 juillet 1978.

La première Communauté d'utilisation de matériels agricoles fut fondée en Allemagne, il y a vingt ans. Cette idée simple mais tout de même révolutionnaire d'organiser l'échange mutuel des machines et instruments se trouvant dans les exploitations ne se propagea que très lentement au début, principièrement dans les pays voisins et ultérieurement aussi dans le monde entier. Les différentes conditions existant d'un pays à l'autre ont entraîné des évolutions diverses.



Fig. 1: La session de Tokio a fourni à des représentants de pays du monde entier l'occasion de procéder à de nombreux échanges de vues et d'expériences concernant les Communautés d'utilisation de matériels agricoles.

C'est la raison pour laquelle des membres et des partisans des Communautés d'utilisation de matériels agricoles provenant de pays proches ou lointains se sont réunis cette année pour la quatrième fois, déjà, en vue d'échanger entre eux de précieuses informations. Les trois premières sessions de ce genre ont cependant eu lieu en Europe. Etant donné que le Japon a fait jusqu'à maintenant de très bonnes expériences avec un tel type d'organisation, il est particulièrement réjouissant que ce pays se soit chargé de la mise sur pied de la 4ème session. Cela a aussi donné la possibilité à de nombreux pays asiatiques d'y déléguer des observateurs. Par ailleurs, il faut s'attendre à ce que ce genre d'organisation bénéficie d'une diffusion encore plus large.

Le choix de Tokio pour la session de 1978 a également représenté une expérience très intéressante pour nous Européens puisque nous avons pu mieux connaître l'hospitalité, la politesse et l'amabilité des Japonais. D'un autre côté, l'organisation impeccable de la session et le déroulement ponctuel du programme prévu ont suscité notre admiration.

Du point de vue technique, la 4ème session nous a fourni tout d'abord l'occasion de faire le point en dégageant certaines idées fondamentales que nous exposerons au cours des lignes qui suivent.

Abaïsser les frais de production est un Impératif de portée mondiale

Des considérations d'ordre purement économique ont poussé de tout temps les chefs d'entreprise à maintenir leurs frais de production à un niveau aussi bas que possible. Cependant, l'abaissement de ces frais est devenu progressivement si nécessaire qu'il représente maintenant une obligation absolue. Il y a plusieurs raisons à cela.

La plus importante est certainement l'énorme progrès de la technique. La capacité de travail des machines et le rendement des méthodes ont plus que doublé dans l'espace de relativement peu d'années. Il y a 15 ans, il fallait 75 heures de travail par hectare pour effectuer dans notre pays la récolte des céréales

avec une moissonneuse-lieuse et une batteuse fonctionnant à poste fixe. A l'heure actuelle, le même travail peut être exécuté en seulement 15 heures, sur la même surface, avec une moissonneuse-batteuse. Un parallèle peut être établi à cet égard avec la plantation du riz au Japon. Avec une machine de type simple, il ne faut aujourd'hui que 10 heures pour planter du riz sur un hectare, alors qu'auparavant 20 journées de travail se montraient nécessaires pour cette plantation sur une telle surface.

Jusqu'à il y a encore peu de temps, les progrès réalisés par la technique représentaient un avantage pour l'agriculture, du fait que les machines permettaient de remplacer avec des frais supportables les nombreux ouvriers agricoles qui avaient déserté les campagnes pour aller s'engager dans l'industrie. A l'heure actuelle, on en est toutefois arrivé presque partout à un point — dans les exploitations familiales ou les domaines exploités par une seule personne — où l'on ne peut plus réduire la main-d'œuvre. Les progrès de la technique ne cessent de se poursuivre et la capacité de rendement des exploitations augmente si rapidement qu'on n'arrive plus à l'utiliser à plein. En outre, la superficie du domaine ne peut être agrandie que lentement ou de manière insuffisante en prenant des terres à ferme, par le fait que relativement peu d'exploitants cessent leur activité. La grande majorité des domaines sont actuellement surmécanisés. Etant donné que cette mécanisation n'est pas gratuite, les frais de production de ces domaines sont forcément trop élevés. Le fait qu'il y a d'importants excédents agricoles dans le monde entier exige aussi absolument l'abaissement de ces frais. Les pays d'Asie orientale ont des problèmes avec l'écoulement du riz, les planteurs allemands de betteraves sucrières suivent avec inquiétude l'évolution du prix du sucre sur les marchés mondiaux, tandis qu'en Suisse, le contingentement du lait est une pilule difficile à avaler pour les paysans. La liste de tels exemples pourrait être facilement allongée. L'explication est la même avec tous les produits: une offre surabondante entraîne toujours une baisse des prix sur le marché libre. Si l'offre n'a pas été artificiellement réduite (restrictions en matière d'importation ou utilisation d'excédents agricoles par l'Etat, notamment), le producteur est alors contraint

de produire avec moins de frais s'il veut encore réaliser un bénéfice. Il va sans dire que ce principe est également valable pour l'agriculture.

En outre, la concurrence internationale nous oblige aussi à réduire les frais de production. Grâce à la constante amélioration des possibilités de transport, les marchandises de pays où les conditions de production sont favorables peuvent être offertes à des prix nettement inférieurs. Une certaine protection contre ces importations de produits moins coûteux se justifie assurément du fait qu'il est nécessaire de garantir l'approvisionnement du pays jusqu'à un certain point pour ses propres besoins en période de crise et que l'agriculture, outre sa production de denrées alimentaires, doit encore entretenir les terres cultivées. Pour des raisons d'ordre politique, il faudrait que les frais de production soient malgré cela maintenus à un niveau aussi bas que possible et que les prix se rapprochent le plus possible de ceux des marchés mondiaux. Le consommateur ne tient pas à payer des prix élevés pour le financement d'une mécanisation de luxe.

La Communauté d'utilisation de matériels agricoles représente la solution la plus efficace

La question se pose dès lors de savoir où et comment les frais de production peuvent être abaissés. La réduction des frais occasionnés par les machines offre à cet égard une possibilité. Etant donné que le parc de machines de la plupart des exploitations



Fig. 2: En Suisse, la récolte du maïs offre un bon exemple de ce qu'une Communauté d'utilisation de matériels agricoles permet d'obtenir, soit la mise en œuvre de machines des membres pour former une chaîne de travail à grand rendement.

représente une très ou trop grande capacité de travail, la première idée qui vient à l'esprit est d'employer ces machines également dans d'autres exploitations. On arrive ainsi à répartir les frais, autrement dit à obtenir des recettes supplémentaires. Les machines destinées à travailler aussi en dehors de l'exploitation (emploi collectif) peuvent être simplement données ou prises en location, mises en œuvre pour exécuter des travaux à façon, acquises en commun, etc. Toutefois, c'est la Communauté d'utilisation de matériels agricoles qui offre le plus de possibilités. Son organisation est très simple: les associés n'ont qu'à indiquer quelles machines de leur parc ils désirent donner en location. Les autres membres de la communauté savent alors du même coup chez qui ils peuvent prendre en location telle ou telle machine. Tous les tarifs sont uniformément fixés lors de l'assemblée générale pour la totalité de la communauté et cela sur la base de l'offre et de la demande.

Voilà donc les seules règles auxquelles les associés doivent se soumettre. D'autre part, leur liberté d'action est assurée. Aucun membre ne peut en effet être obligé de donner en location une machine qu'il préfère employer lui seul. Chaque membre est également libre de décider s'il entend donner telle ou telle machine en location avec ou sans personne de service. D'un autre côté, chacun a la faculté de dire chez quel associé il désire prendre en location une machine déterminée. Une Communauté d'utilisation de matériels agricoles comptant un nombre assez élevé de membres permet ainsi à chacun d'entre eux de réaliser la mécanisation intégrale des travaux avec le moins de frais possible, et cela également dans les plus petites exploitations. L'explication de l'abaissement des frais est qu'on n'a plus besoin d'acheter de nouvelles machines parce qu'on prend en location celles qui se trouvent déjà dans d'autres exploitations. La Communauté d'utilisation rend la location des machines plus facile. L'activité de cette organisation ne doit toutefois pas se limiter à intervenir pour l'échange de machines en vue de leur emploi à pleine capacité, car elle peut aussi en faire de même avec la main-d'œuvre. Il arrive en effet souvent qu'une exploitation traverse une période creuse alors qu'une autre est à ce moment-là

surchargée de travail, que ce soit à cause d'une intense activité temporaire concernant la production ou bien de la défaillance d'un ouvrier malade ou ayant eu un accident. Le gérant de la Communauté d'utilisation de matériels agricoles sert également ici d'intermédiaire, de sorte qu'il rend service aux deux agriculteurs en cause. L'un peut se créer un revenu supplémentaire durant le laps de temps où il y a peu de travail à faire chez lui et l'autre obtient un travailleur capable qu'il ne devra rétribuer uniquement que pour la période de presse. L'assistant d'exploitation engagé à plein temps devient ainsi superflu.

Les solutions adoptées dans différents pays

Les principes formant la base de la Communauté d'utilisation de matériels agricoles ont été mis en pratique de manière différente dans les différents pays en cause. Nous indiquons dans les lignes qui vont suivre les précisions que donnaient à ce sujet les rapports des pays représentés à la session de Tokio.

En **Autriche**, pays où fut organisée la dernière session, on a enregistré une énorme augmentation (de 34,5%) du nombre des sociétaires au cours de ces deux dernières années. Actuellement, les membres des Communautés d'utilisation de matériels agricoles sont au nombre de 20'000. Cet accroissement doit être également attribué dans une grande mesure au fait que la 3ème session internationale a fourni aux praticiens de ce pays les renseignements nécessaires sur ce type d'organisation et les résultats probants qu'il permet d'obtenir.

Le chiffre d'affaires moyen noté dans les régions ne comportant que des herbages représente seulement la moitié de celui des régions où l'on compte à la fois des herbages et des terres ouvertes. Ces constatations viennent confirmer que l'emploi collectif des machines prévues pour la culture fourragère n'est pas du tout aussi simple qu'avec les machines destinées aux terres prises sous la charrue. Le gérant de la communauté est généreusement soutenu par l'Etat sur le plan financier lors de la fondation d'une telle organisation, et également au cours des premières années de son existence. Etant donné que beaucoup de sociétaires n'ont pas le téléphone chez eux,

les offres et les demandes de machines se font en partie par radiotéléphonie.

En **Allemagne**, pays où les premières Communautés d'utilisation de matériels agricoles ont été créées il y a une vingtaine d'années, ces organisations ont joui d'une remarquable diffusion, ainsi qu'on s'y attendait. Un point intéressant à relever est la baisse du nombre de tels groupements due au fait qu'au bout d'un certain temps les petites communautés comportant de 300 à 600 associés ont fusionné pour constituer de grandes communautés. Ces dernières sont dirigées dans la majorité des cas par des gérants travaillant à plein temps qui ont été formés au préalable lors de cours de plusieurs semaines leur ayant donné l'instruction nécessaire. Selon le Land (Etat de la Fédération), la gérance est soutenue de manière différente sur le plan financier. Il y a des Länder dans lesquels l'Etat prend en charge jusqu'au 80% des frais de personnel. L'échange d'ouvriers agricoles effectué par l'entremise du gérant pour les membres de la Communauté d'utilisation de matériels agricoles fonctionne tout à fait bien. C'est ainsi que le nombre d'heures de travail que représentait cet échange en 1976 a atteint le chiffre de presque trois millions.

En **Corée**, le grand exode des ouvriers agricoles qui abandonnèrent les campagnes pour aller s'engager dans l'industrie a débuté seulement au commencement des années septante. C'est la raison pour laquelle la mécanisation de l'agriculture coréenne n'en est encore qu'à ses débuts. Malgré cela, on constate également dans ce pays que l'existence de très petites exploitations pose déjà le problème de la surmécanisation de pareils domaines d'étendue réduite. Les machines doivent y être aussi employées en commun, c'est-à-dire en dehors de l'exploitation. Le gouvernement essaye maintenant d'arriver avec divers types d'organisation à ce que les agriculteurs procèdent à une mécanisation plus rationnelle de leurs travaux. Les premiers progrès commencent à être enregistrés avec une sorte de coopérative de production, laquelle procure les machines nécessaires. Le déroulement du travail et l'horaire pour la mise en œuvre de ces matériels sont fixés lors de l'assemblée générale. La répartition des frais se fait

selon la durée d'utilisation des machines ou l'étendue des surfaces travaillées. Les coopératives de ce genre comprennent environ 20 membres.

En plus de cela, des essais sont effectués avec des Communautés d'utilisation de matériels agricoles où la surface globale de toutes les exploitations des membres représente une vaste étendue. La direction de telles communautés est assurée par certains offices des améliorations foncières qui procurent également les grandes machines (tracteurs, installations pour le séchage du grain, etc.). Ces organisations travaillent malheureusement à perte. Les raisons en seraient dit-on la surmécanisation, le degré d'emploi insuffisant des grandes machines et aussi le fait que les gérants travaillent à temps partiel. La réalisation d'un principe de base de la Communauté d'utilisation de matériels agricoles pourrait peut-être remédier à cette situation défavorable. Ce principe est que l'acquisition d'une machine ne doit être faite que dans les cas où il existe un véritable besoin, plus exactement dit lorsqu'un nombre suffisant d'agriculteurs sont prêts à payer un tarif élevé qui permette aussi de couvrir les frais.

Au **Luxembourg**, seul pays où l'ensemble des rayons d'activité des Communautés d'utilisation de matériels agricoles correspond à l'étendue du territoire de cet Etat, chaque agriculteur se trouve ainsi dans la zone d'activité de l'une de ces organisations. Le bon travail exécuté par les communautés en question est pleinement reconnu et apprécié par les milieux agricoles officiels. Aussi des subsides transitoires sont-ils accordés aux gérants engagés à plein temps. Le gérant d'une Communauté d'utilisation de matériels agricoles est également un répondant pour le gouvernement, en ce sens qu'il doit contrôler les requêtes de subventions destinées à l'achat de machines.

L'union fait la force! C'est ce que les Communautés d'utilisation de matériels agricoles du Luxembourg ont prouvé puisqu'elles sont parvenues à obtenir à l'intention de leurs membres des conditions préférentielles pour une assurance tous risques sur les machines.

Le fait que la Communauté d'utilisation de matériels agricoles permet de réduire les frais ressort d'une enquête menée de 1970 à 1977 dans 80 exploitations

d'associés. Dans ces exploitations, le capital-machines par hectare a pu être maintenu à un niveau constant durant toute cette période sans pertes de capacité de rendement, alors que le parc de machines des autres exploitations du pays a fortement augmenté tant en volume qu'en valeur pendant le même laps de temps.

En **Hollande**, les Communautés d'utilisation de matériels agricoles ne sont pour le moment pas très répandues. Quoi qu'il en soit, les autorités et les services consultatifs donnent la préférence aux petits groupements de ce genre et non aux grandes communautés. C'est aussi la raison pour laquelle des subsides ne sont pas accordés à ces dernières. Dans les grandes Communautés d'utilisation de matériels agricoles qui existent déjà, l'offre et la demande d'ouvriers travaillant à temps partiel a acquis beaucoup d'importance puisque cette activité représente jusqu'à 50% du chiffre d'affaires de ces organisations. En outre, le gérant a également comme tâche de trouver un travail provisoire aux étudiants qui désirent gagner un peu d'argent pour leurs vacances. Si les Communautés d'utilisation de matériels agricoles ne jouissent pas encore d'une grande faveur en Hollande, on peut dire que les services d'assistance aux exploitations y sont en revanche très répandus. Ces services travaillent avec des assistants d'exploitation engagés à plein temps et, contrairement à ce qui est le cas des Communautés d'utilisation de matériels agricoles, ne s'entremettent pas pour procurer de la main-d'œuvre supplémentaire aux exploitations qui en ont temporairement besoin. L'activité déployée par ces services d'assistance entraîne naturellement d'énormes frais. Afin d'être en mesure de fournir si possible une occupation régulière aux assistants d'exploitation, les services d'assistance insuffisants des débuts ont été supprimés pour constituer des associations régionales et même provinciales. Dorénavant, les assistants d'exploitation ont la possibilité d'intervenir sur de vastes territoires.

Au **Japon**, les Communautés d'utilisation de matériels agricoles sont de fondation relativement récente mais jouissent déjà d'une large diffusion. Cela doit être attribué à une série de mesures prises par le



Fig. 3: La repiqueuse de riz n'est qu'une petite machine. Pour l'exploitation japonaise qui est de grandeur réduite et prédomine, cela signifie déjà une surmécanisation. La Communauté d'utilisation de matériels agricoles permet d'arriver également ici à un degré d'emploi économique de la machine.



Fig. 4: Les excursions à buts d'information technique prévues à la fin de la session ont donné l'occasion de visiter quelques exploitations pour se rendre compte de visu de leur mécanisation. Etant donné la surface restreinte des domaines, le tracteur à deux roues y représente la machine principale.

gouvernement visant avant tout à accorder des sub-sides à ces organisations pour les frais d'exploitation (y compris les appointements du gérant) et les frais occasionnés par l'acquisition de machines coûteuses. Ces aides financières, qui représentaient au début le 50% des frais précédents, doivent être ramenés à 10% dans le délai de 5 ans.

Les Communautés d'utilisation de matériels agricoles japonaises constituent uniquement des services d'en-
(Suite à la page 230)

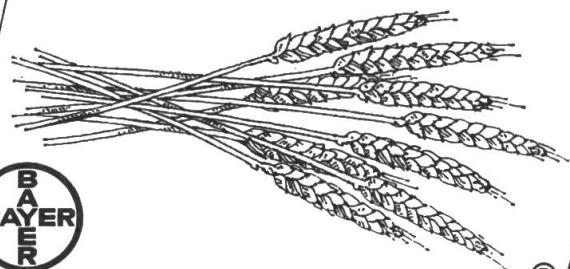
Nouveau!

Pour

augmenter

vos récoltes

de céréales:



Bayleton WP 25®

Les maladies causées par des champignons peuvent réduire les récoltes, en particulier dans les cultures intensives de céréales.

Bayleton WP 25 est un nouveau fongicide systémique hautement efficace contre la rouille jaune des blés d'automne.

Bayleton WP 25 agit préventivement, mais aussi curativement et guérisant.

Bayleton WP 25 peut être utilisé simultanément avec les herbicides à base d'hormones de croissance, les fongicides utilisés contre le piétin-verse et la septoriose des épis ainsi que le CCC.

Vous économisez ainsi des frais de traitement.

Un essai en vaut la peine.



agroplant

Au service de l'agriculture.

Bayer + Shell = Agroplant.
Forces réunies en faveur de notre agriculture.

Agroplant, 3052 Zollikofen, téléphone 031/86 16 66

Bayleton WP 25, groupe toxique 5. Observer la mise en garde figurant sur les emballages.

® = marque enregistrée de Bayer SA, Leverkusen.



**En
visite chez
nos clients:**

Monsieur Maurice Déferrard, 1751 Chénens

Il a un domaine de 85 poses dont 21 sont cultivées. 55 têtes de bétail bovin. Il possède deux tracteurs: un Landini mod.73 avec 2800 heures de travail et un Porsche depuis environ 20 ans sans révision du moteur. Le compteur de sa voiture Volvo 122 S indique 220'000 km, et son moteur n'a non plus été révisé. Monsieur Déferrard utilise pour ses véhicules l'huile BLASOL 273. Il se sert encore de la graisse lubrifiante universelle BLASOLUBE 303 et de l'appareil pour remplir les pompes à graisse. Diverses peintures GREFINA ont également été utilisées pour des travaux de rénovation.

L'huile pour moteurs BLASOL est une huile à laquelle on peut se fier. Les spécialistes de notre service technique et de nos laboratoires contrôlent minutieusement la fabrication et veillent à ce que seuls soient utilisées les huiles adéquates et les doses optimales des additifs les plus efficaces.

D'ailleurs, leur longue expérience est aussi à votre disposition. Si vous avez des problèmes de lubrification, téléphonez-nous. Nous vous conseillerons sans engagement. Les huiles pour moteurs BLASOL et les graisses lubrifiantes BLASOLUBE protègent vos machines et vos moteurs plus longtemps et mieux.

Directement chez le fabricant:

Blaser

Blaser + Cie SA, 3415 Hasle-Rüegsau, Tél. 034 61 37 71

(Suite de la page 227)

tremise où seuls les mandataires sont inscrits. En outre, tous les agriculteurs se trouvant dans le rayon d'activité de ces communautés peuvent faire des offres ou des demandes sans devoir en devenir membres. Etant donné la très faible superficie des domaines (elle est en moyenne d'environ 1 hectare par exploitation), le gérant de nombreuses communautés de ce genre est aidé par un adjoint qui a pour tâche de coordonner l'emploi des machines sur les petites parcelles au niveau du village ou de la commune. Les frais généraux des Communautés d'utilisation de matériels agricoles sont payés non seulement grâce aux subventions mentionnées plus haut mais aussi

grâce aux commissions de courtage ainsi qu'aux contributions versées par des conseils communaux et des coopératives. Dans certaines coopératives, l'intervention du gérant pour la mise en œuvre de machines également en dehors des exploitations de ceux qui les possèdent (emploi en commun) est considérée par les membres comme une prestation de service allant de soi. Aussi a-t-on tout à fait renoncé à des taxes d'entremise dans ces coopératives.

Au Japon, la Communauté d'utilisation de matériels agricoles a également une signification politique, car un problème urgent est celui de la surproduction de riz. La culture d'autres plantes exige cependant de nouvelles machines. Un agriculteur n'arrive toutefois pas, seul, à faire de tels investissements puisque la superficie de ses terres est trop petite pour assurer l'emploi économique de ces machines. En tant qu'intermédiaires, les Communautés d'utilisation de matériels agricoles lui permettent par contre d'arriver à employer les machines en question dans une mesure suffisante. Ainsi, malgré le prix élevé de tel ou tel matériel et la surface très réduite de son exploitation, ses machines deviennent rentables. C'est la raison pour laquelle la Communauté d'utilisation de matériels agricoles représente un moyen d'importance primordiale pour passer sans difficultés de la culture du riz à celle d'autres plantes. A ce propos, ne pourrait-on pas établir peut-être un parallèle avec la (sur)production du lait dans notre pays?



Fig. 5: Typique maison de campagne japonaise construite en bois à cause des nombreux tremblements de terre qui se produisent dans ce pays.



Fig. 6: L'élevage du ver à soie a toujours une certaine importance au Japon, cela malgré l'apparition des fibres textiles artificielles. Les feuilles de ces mûriers servent de nourriture aux vers à soie.

Où en est-on actuellement en Suisse?

Il existe chez nous quelques petites Communautés d'utilisation de matériels agricoles très actives où l'on arrive à réaliser des chiffres d'affaires par hectare qui sont plus élevés que ceux de communautés de ce genre dont le gérant travaille à plein temps (en Allemagne, par exemple). Les frais généraux de la Communauté d'utilisation de matériels agricoles, qui représentent en moyenne le 3,5% du chiffre d'affaires, sont très faibles.

Les indications précitées montrent qu'une Communauté d'utilisation de matériels agricoles peut également bien fonctionner dans les conditions suisses et apporter de grands avantages à ses associés avec des dépenses aussi réduites que possible. En dépit

de cela, pas tout à fait le 1% des agriculteurs suisses sont membres d'une Communauté d'utilisation de matériels agricoles! Doit-on en conclure que nos paysans sont délibérément opposés à l'emploi collectif des machines et instruments? Certainement pas, car d'autres systèmes d'utilisation en commun des matériels agricoles sont très répandus, entre autres la location de machines, les petites communautés et les entrepreneurs de travail agricoles mécaniques à façon. Les clôtures des comptes montrent aussi que le caractère généralement entreprenant de

nos agriculteurs a saisi qu'il n'est plus rationnel, pour un chef d'exploitation, d'acheter lui-même tous les matériels nécessaires. Environ un sixième des frais, en moyenne, qu'occasionnent les machines, doivent être attribués non pas à celles qui sont possédées en propre mais aux travaux effectués par des tiers et à la location de matériels. Trad. R.S.

H.-U. Keller

Service consultatif agricole
Lindau ZH

MF-France est une entreprise également bien connue en Suisse

A la fin de l'automne de l'année dernière, des journalistes agricoles et des spécialistes du machinisme agricole se sont rendus en France pour y visiter l'une des usines Massey-Ferguson. Cette visite, qui avait été organisée par la firme Service Company Ltd, à Dübendorf, concernait surtout la Fabrique de tracteurs MF de Beauvais et le Centre d'instruction MF à Gif-sur-Yvette.

Le temps malheureusement très mesuré dont on disposait n'a permis que de jeter un coup d'œil général dans les halles de fabrication de l'usine en question. L'impression faite sur les participants a été très bonne. Ceux d'entre eux qui visitaient pour la première fois une fabrique française durent modifier leur vision des choses en ce qui concerne la conscience professionnelle des ouvriers français. Certains participants qui n'étaient que trop habitués à des travaux exécutés «en deux temps et trois mouvements» furent obligés de reconnaître que la façon de travailler plus détendue des Français n'a aucune influence défavorable sur la qualité des produits.

Le fait que les machines sortant des usines de Massey-Ferguson France sont des produits de qualité est prouvé par le chiffre des ventes. En tant que plus grande entreprise de France quant à sa production de machines agricoles ainsi qu'à son chiffre d'affaires et à ses exportations, la MF a un programme de fabrication qui comprend 38 modèles de tracteurs, 9 modèles de moissonneuses-batteuses, 9 modèles de ramasseuses-presse et un large éventail d'autres

types de matériels agricoles. En plus de cela, elle fabrique également des machines pour la construction des routes, les travaux de terrassement et l'horticulture.

Citons quelques chiffres: en 1977, l'usine de Beauvais, qui occupe 2400 personnes, a fabriqué 28'000 tracteurs et 16'000 boîtes de vitesses ou ponts arrière. Les tracteurs dont il s'agit représentaient le 49% de la totalité des tracteurs produits en France. Quant à l'usine de Marquette-lez-Lille, qui compte 2800 employés, les chiffres de production suivants ont été atteints: 24'000 tonnes de pièces de fonte, 2000 moissonneuses-batteuses (correspondant au 55% de la totalité de la production française), 3700 ramasseuses-presses et 9000 cabines pour tracteurs.

Les pourcentages des machines exportées sont les suivants: tracteurs 67%, moissonneuses-batteuses 65% et ramasseuses-presses 21%. Une petite partie de ces machines est exportée en Suisse et leur vente est assurée par la firme Service Company Ltd, à Dübendorf, plus exactement dit par ses représentants. Bien que le nombre de machines MF livrées en Suisse soit plutôt restreint comparativement à l'importance de la production citée plus haut, il représente cependant un chiffre élevé pour le marché suisse. Les 400 à 500 tracteurs MF vendus chaque année dans notre pays correspondent en effet à une participation au marché de 10 à 12%, ce qui les met au 2ème rang dans la course à la première place. Depuis 1946, 9999 tracteurs MF furent importés d'An-